
COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 2 octobre 2026

Dégradations dans les lycées : près de 40 établissements touchés, plus de 3 millions d'euros de dégâts estimés

La Région des Pays de la Loire condamne avec la plus grande fermeté les violences et dégradations commises ces derniers jours contre les lycées de la Région. Agressions contre les personnels, intrusions, incendies, tirs de mortier, dégradations de bâtiments et d'équipements : ces actes n'ont rien à voir avec l'expression de revendications légitimes et frappent directement les élèves, les personnels et les familles. Près de **40 établissements** ont été concernés, à divers degrés, par ces violences sur l'ensemble du territoire régional.

À ce stade, 12 lycées ont subi des dégradations importantes. Les premières estimations font état d'un coût global de remise en état d'au moins **3 millions d'euros**, montant qui devra être confirmé par les expertises en cours et à venir.

Les établissements les plus touchés sont les suivants :

- **Lycée Nelson Mandela (Nantes)** : hall d'entrée incendié, accueil détruit, établissement fermé ;
- **Lycée Paul-Émile Victor (Avrillé)** : clôtures abattues, intrusion d'une centaine de casseurs, bâtiment administratif saccagé puis incendié, systèmes de sécurité hors service, matériel et mobilier détruits ;
- **Lycée Carcouët (Nantes)** : grilles et portes défoncées, nombreux vitrages détruits, ordinateurs et équipements de sécurité endommagés ;
- **Lycée Jean Perrin-Goussier (Rezé)** : tirs de mortier, vitres brisées, évacuation de l'établissement dans un climat qualifié d'insurrectionnel ;
- **Lycée Michelet (Nantes)** : intrusion, portails vandalisés, grille arrachée et véhicules régionaux dégradés ;
- **Lycée La Colinière (Nantes)** : portail, portillon et vitres fortement endommagés ;
- **Lycée Albert Camus (Nantes)** : portail, portillon et vitrages fortement endommagés ;
- **Lycée Gaston Lesnard (Laval)** : entrée de l'établissement détruite, barrière et système de contrôle d'accès endommagés ;
- **Lycée Henri Dunant (Angers)** : grillage arraché nécessitant une mise en sécurité immédiate du site ;

-
- **Lycée Monge-La Chauvinière (Nantes)** : portail défoncé, tentative d'intrusion et départ de feu ;
 - **Lycée André Malraux (Allonnes)** : portails et clôtures endommagés par des feux de poubelles ;
 - **Lycée Aristide Briand (Saint-Nazaire)** : intrusion dans l'établissement, départs de feu et dégradations des accès.

La Région est mobilisée aux côtés des chefs d'établissement, des personnels et du Rectorat pour assurer la continuité du service public d'éducation, sécuriser les sites touchés et engager les réparations dans les meilleurs délais. Elle déposera systématiquement plainte lorsque des dégradations ou des violences seront constatées et accompagnera les agents victimes d'agressions dans l'exercice de leurs fonctions.

La Région attend que la justice, conformément aux demandes du Garde des Sceaux, engage la responsabilité civile des parents dont les enfants mineurs auront été reconnus coupables de dégradation. Il n'y a aucune raison que la collectivité, et à travers eux les contribuables, paient le prix du vandalisme.